



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
26 février 2020
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme

Quatre-vingtième session

Genève, 30 et 31 mars 2020

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté*

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Stratégie de coopération technique.
4. Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-unième session du Groupe de travail.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. En application du paragraphe 3 de l'article 64 du Règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, et conformément au cycle de roulement prévu pour l'élection du Président et du Vice-Président-Rapporteur, le Président du Groupe de travail à sa quatre-vingtième session sera un représentant d'un des États membres de la liste D et le Vice-Président-Rapporteur un représentant d'un des États membres de la liste A (Afrique).

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe de travail sera invité à approuver l'ordre du jour provisoire de sa quatre-vingtième session, qui figure dans la section I ci-dessus.

* Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du secrétariat de la CNUCED.



Documentation

TD/B/WP/303

Ordre du jour provisoire annoté

Point 3
Stratégie de coopération technique

3. À sa soixante-huitième réunion directive, en octobre 2019, le Conseil du commerce et du développement a prié le secrétariat « d'élaborer un projet de stratégie de coopération technique, en concertation avec les groupes régionaux, et d'engager des débats préliminaires au cours d'une session du Groupe de travail au premier trimestre 2020 » ((décision 550 (EX-LXVIII), par. 3 (TD/B/EX/68/5)). La quatre-vingtième session du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme se tiendra les 30 et 31 mars 2020. À la suite de consultations avec les coordonnateurs des groupes régionaux, le secrétariat de la CNUCED élabore un document officiel sur un projet de stratégie de coopération technique, qui servira de point de départ aux débats. Comme convenu avec les coordonnateurs des groupes régionaux, ce document officiel ne comprendra qu'une liste de questions à examiner et sera distribué bien avant la tenue de la session.

Point 4
Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-unième session du Groupe de travail

4. Au cours de la session, le secrétariat présentera un projet d'ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-unième session du Groupe de travail.

Point 5
Questions diverses**Point 6**
Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement

5. Le rapport de la quatre-vingtième session du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme sera soumis au Conseil du commerce et du développement.
